Informations de base

1995/0047(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 1995/1996: prix de base et qualité type du porc abattu **Subject** 3.10.05.01 Viande	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	HAPPART José H.G. (PSE)	02/12/1994

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	DELL'ALBA Gianfranco (ARE)	22/03/1995
RELA Relations économiques extérieures	SONNEVELD Jan (PPE)	22/02/1995
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		
DEVE Développement et coopération		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires sociales	1862	1995-06-29

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/02/1995	Publication de la proposition législative	COM(1995)0034	Résumé
13/03/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/04/1995	Vote en commission		

26/04/1995	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0100/1995	
17/05/1995	Débat en plénière		
29/06/1995	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
29/06/1995	Fin de la procédure au Parlement		
30/06/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/0047(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 000
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0100/1995 JO C 151 19.06.1995, p. 0003	26/04/1995	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0223/1995 JO C 151 19.06.1995, p. 0169-0209	18/05/1995	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1995)0034	22/02/1995	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0412/1995 JO C 155 21.06.1995, p. 0021	27/04/1995	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1995/1541
JO L 148 30.06.1995, p. 0022

Résumé

Prix agricoles 1995/1996: prix de base et qualité type du porc abattu

1995/0047(CNS) - 18/05/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission moyennant certaines modifications. Le PE se prononce pour un prix de base du porc abattu de 1569,76 écus par tonne (au lieu de 1509,39 Ecu/t). Il demande également à la Commission : - de présenter avant le 21.12.1995, un rapport et des propositions sur les moyens de stabiliser les mécanismes de formation du prix de marché dans le domaine de la viande porcine et, en particulier, de limiter la taille et le caractère intensif des exploitations; - de présenter une méthode de calcul permettant d'établir automatiquement le prix de base, sur la base de critères objectifs.

Prix agricoles 1995/1996: prix de base et qualité type du porc abattu

1995/0047(CNS) - 29/06/1995 - Acte final

Viande porcine - Prix et mesures connexes 1995/1996. Le Règlement (CE) n° 1541/95 du Conseil réduit le prix de base de 3,8% par rapport à la période 1994/1995 pour tenir compte de la réduction des prix des céréales. En conséquence, pour la période du 01.07.1995 au 30.06.1996, le prix de base du porc abattu de la qualité type est fixé à 1509,39 Ecu/t. La qualité type est définie en fonction du poids et de la teneur en viande maigre des carcasse de porcs, de la façon suivante : - les carcasses d'un poids de 60 à moins de 120 kg : catégorie E, - les carcasses d'un poids de 120 à 180 kg : catégorie R.

Prix agricoles 1995/1996: prix de base et qualité type du porc abattu

1995/0047(CNS) - 22/02/1995 - Document de base législatif

Viande porcine - Prix agricoles 1995/1996 : La Commission propose de réduire le prix de base de 3,8% par rapport à la période 1994/1995 pour tenir compte de la réduction des prix des céréales. En conséquence, pour la période du 01.07.1995 au 30.07.1996, il est proposé de fixer le prix de base du porc abattu de la qualité type, à 1509,39 Ecu/t. La qualité type est définie en fonction du poids et de la teneur en viande maigre des carcasse de porcs, de la façon suivante : - les carcasses d'un poids de 60 à moins de 120 kg : catégorie E, - les carcasses d'un poids de 120 à 180 kg : catégorie R.